

CHÈQUE MUSIQUE & LOCATION INSTRUMENTS 2024-2025

LE CHÈQUE MUSIQUE, C'EST QUOI ?

Une prise en charge d'une partie des frais d'inscription dans les deux écoles de musique, en fonction du quotient familial.

IL EST ATTRIBUÉ

Pour une année complète, pour une personne, habitant une des 20 communes de Bretagne porte de Loire et élève à Opus 17 ou aux Menhirs.

LOUEZ UN INSTRUMENT DE MUSIQUE À L'ANNÉE !

Location accordée aux élèves des écoles de musique, en fonction du quotient familial et du nombre d'années de pratique de l'instrument, de façon à favoriser la pratique débutante.



Plus d'infos sur :
bretagneportede Loire.fr

**ADULTES &
ENFANTS**



COMMENT FAIRE ?

VIA UN FORMULAIRE EN LIGNE
sur bretagneportede Loire.fr

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS,
CONTACTEZ VOTRE ÉCOLE DE MUSIQUE
OPUS 17 OU LES MENHIRS.

Date limite
30 Août